

Commission Permanente
21 septembre 2023

AMENDEMENT

Rapport N° CP-2023-7-3-2
N° applicatif 7249

Exposé sommaire :

La situation des personnes âgées dans les EHPAD nous interpelle toutes et tous, au regard des conditions d'hébergement, d'accompagnement, et de soins apportées, mais également à la lumière du cadre de travail des personnels mobilisés à leurs côtés. La CeA intervient dans l'urgence, suite à la décision relative à la désignation d'un administrateur provisoire des EHPAD Les Fontaines, EHPAD privé à but lucratif. Ce faisant, la CeA répond à la logique de service public et de solidarité concrète que notre collectivité peut exercer en soutien avec les personnes âgées accueillies et les salariés présents. En revanche, la décision d'avance de trésorerie qui engage des finances publiques appelle des garanties de la part du Groupe Bridge propriétaire des EHPAD, concernant les personnes hébergées et les salariés. Les fonds publics avancés ne doivent pas avoir vocation à enrichir le groupe. Ainsi, le non remboursement dans le délai de 6 mois, voire 1 an si le mandat d'administrateur provisoire est prorogé, entraînera la reprise en gestion directe des EHPAD par la CeA dans l'intérêt des personnes accueillies et salariées.

Amendement : (page 3 - 3.La difficulté temporaire de l'administrateur provisoire d'accéder aux fonds de l'établissement et le soutien de la collectivité)

APRÈS

"Par conséquent notre Collectivité et l'ARS Grand Est se mobilisent ensemble pour verser à l'administrateur provisoire de l'EHPAD Les Fontaines une avance de trésorerie remboursable de 400 000 € dont 200 000 € à la charge de la Collectivité"

AJOUTER

"L'avance réalisée par la CeA doit être remboursée dans le délai au plus tard d'un an, à compter de la date de désignation de l'administrateur provisoire, autrement dit jusqu'au 25 août 2024. L'absence de remboursement des sommes avancées entraînera la reprise en gestion directe des EHPAD concernés par la CeA"

Amendement déposé par **Madame Fleur LARONZE** pour le groupe **Alsace écologiste, citoyenne et solidaire.**

Fleur LARONZE

